



### PERMANENCE DU BUREAU MUNICIPAL

Afin de permettre aux membres du bureau municipal un travail optimal sur les dossiers en cours, il a été décidé, lors du conseil municipal, la **suppression de la permanence d'accueil libre du jeudi soir (18h 30 – 19h 30)**.

Toutefois, il vous sera toujours possible de **rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints**.

Pour cela, Il conviendra dorénavant de **prendre rendez-vous**.

Vous contacterez le secrétariat de mairie qui prendra note de votre souhait et vous rappellera pour vous proposer un rendez-vous en fonction de votre disponibilité et de celle de l'élu.



### PARTICIPATION COMMUNALE AUX ACTIVITES SPORTIVES et CULTURELLES DE VOS ENFANTS

La rentrée scolaire c'est aussi celle des associations où vos enfants exercent football, tennis, art et danse, musique... Comme depuis de nombreuses années, la commune participe à cette dépense des familles à hauteur de 50 € par enfant, jusqu'à ses 18 ans. Vous devez transmettre en mairie un justificatif d'inscription à l'activité ainsi que le relevé d'identité bancaire de la structure d'accueil qui percevra directement cette participation et vous déduira en conséquence la somme de 50 € du montant de votre cotisation annuelle.

### Compostage Eco-citoyen

A l'automne, les feuilles se ramassent...

Le SICTOM vous conseille



Les ramasser pour les apporter à la déchèterie n'est vraiment pas la bonne solution, cela engendre des frais, vous prend du temps...

**Quoi de mieux que d'imiter la nature !** et lui donner un petit coup de main sans se fatiguer.

Lorsque les feuilles sont tombées, **passer la tondeuse sans le bac de récupération**.

Ainsi les feuilles hachées resteront au sol avec la dernière tonte de gazon.

**Un engrais naturel pour votre pelouse !**



- Vous pouvez aussi ramasser vos feuilles avec la tondeuse et les utiliser **pour du paillage au jardin et entre les plantes vivaces**.
- Pensez aussi à garder un sac à incorporer au **composteur** chaque semaine pendant l'hiver avec vos **déchets de cuisine...**

Le SICTOM, votre établissement public compétent pour la gestion de tous vos déchets (tri sélectif, ramassage des ordures ménagères...), vous informe sur son site internet [www.sictom-guiers.fr](http://www.sictom-guiers.fr)

### RENTREE SCOLAIRE 2014/2015 DU REGROUPEMENT DES ECOLES Belmont-Tramonet / Verel de Montbel

L'effectif de la rentrée a été confirmé et n'a pu donc permettre la réouverture de la 3<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire. Ils sont 80 élèves sur le regroupement dont 30 petits écoliers à l'école de Verel de Montbel qui accueille petite, moyenne et grande sections. Afin d'équilibrer au mieux l'effectif, les deux classes restantes sur l'école belmontoise accueillent chacune 3 niveaux.

Cette rentrée a vu également d'autres difficultés avec la mise en place imposée du nouveau rythme scolaire.



Les enfants sont dorénavant scolarisés le mercredi matin. La Communauté de Communes Val Guiers, compétente en matière d'accueil périscolaire depuis septembre 2013, a dû organiser pour l'ensemble des écoles des communes membres, l'aménagement des TAP Temps Accueil Périscolaire supplémentaires. C'est au printemps dernier, suite à un assouplissement de la réforme qu'elle a décidé une après-midi pleine de récupération pour les enfants, plutôt que ¾ d'heure par jour, solution qui n'aurait en rien permis de mettre en place des activités intéressantes pour nos enfants. Ils ont ainsi, depuis la rentrée et dans un premier temps jusqu'aux vacances de Toussaint, tous les jeudis après-midi : sport, expression corporelle, atelier bibliothèque, musique... Un financement à charge des collectivités, estimé entre 250 et 300 € par an et par enfant, pour lequel la Communauté de Communes appelle une infime participation des familles entre 12 et 18 € par an et par enfant suivant le quotient familial.

*Nous leur souhaitons à tous, enfants, parents, enseignants, animateurs et personnel des divers services, une très bonne année scolaire.*

### VOS IMPOTS LOCAUX

Vous avez réceptionné vos avis d'imposition (taxe d'habitation et taxes foncières). Vous remarquerez que les taux communaux ont connu une baisse conformément à la décision du Conseil Municipal. Cependant, le taux de variation indiqué au bas de la colonne « commune » laisse apparaître une augmentation. Nous vous précisons qu'il s'agit là d'une moyenne de l'ensemble des taux communaux et intercommunaux.

## LA RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux est planifiée comme suit :

- mi-octobre 2014 : publication de l'avis de consultation (dossier de consultation des entreprises),
- fin novembre 2014 : remise des offres,
- début décembre 2014 : ouverture des plis et examen des offres,
- mi-janvier 2015 : attribution des marchés,
- février-mars 2015 : période de préparation de chantier,
- début mars 2015 : démarrage des travaux,
- livraison du chantier courant septembre 2015.



Cette proposition élaborée par le maître d'œuvre, architecte du patrimoine, permet de démarrer les travaux avec la belle saison et de profiter de l'été pour bénéficier de bonnes conditions de séchage. Lors de sa dernière séance du 11 septembre dernier, les membres du conseil municipal ont approuvé le planning proposé. L'embellie de notre église, sa mise aux normes électricité – chauffage, les divers aménagements pour une meilleure qualité acoustique sont assurément un gage de conservation du patrimoine communal et d'une activité plus importante dans le cadre de ses affaires paroissiales mais pas seulement, puisqu'elle deviendra également le théâtre de diverses manifestations culturelles.

## BIBLIOTHEQUE « MONTBEL AUTEURS »

**Venez découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque.**

Vous pouvez consulter toutes nos collections sur le site

[www.biblioalquiers.fr](http://www.biblioalquiers.fr)

N'hésitez plus à nous faire part de vos besoins, éclairez nous sur vos lectures préférées. Vous souhaitez trouver dans nos rayonnages des ouvrages historiques, scientifiques, des biographies, des polars, des BD adultes et enfants... pour vos moments de détente, pour vos travaux scolaires ou professionnels... Nous sommes là pour vous aider dans vos recherches. Notre fonds est important et régulièrement renouvelé. Vous pouvez également depuis quelques temps bénéficier des prêts des bibliothèques du réseau.

Nous vous accueillons 3 fois par semaine :

**Lundi 16h - 18h - Mercredi 14h 30 - 16h**

**Samedi de 9h à 11h**



Vous aimez les livres, vous aimez en parler... N'hésitez plus à nous rejoindre et ainsi compléter notre petite équipe de bénévoles qui sera très heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

## SECURISATION DES VOIRIES

### Secteurs de « Tramonet » et « La Clavetière »

Un appel d'offres a été lancé à la mi-juillet pour la fourniture et la mise en place d'une signalétique. Une seule offre a été réceptionnée ainsi que deux réponses négatives des entreprises de travaux publics sollicitées.

Aussi, cet appel d'offre a été jugé infructueux par la commission communale en raison du coût largement supérieur à l'estimatif prévisionnel. Il a été décidé de relancer l'opération dans la foulée et auprès des entreprises spécialisées en signalétique.

Il est fort probable qu'une attribution de marché soit réalisée d'ici la fin octobre, ce qui pourrait permettre un démarrage de cette première phase de sécurisation avant la fin de l'année.

## Recensement de la population

Nous vous rappelons le passage des agents recenseurs prévu entre le **15 janvier et 15 février 2015**. Vous aurez la possibilité de répondre aux questionnaires élaborés par l'INSEE via internet.

## Elections Départementales

(nouvelle appellation des cantonales)

Elles auront lieu les **22 et 29 mars prochain**. C'est l'occasion de vérifier votre **inscription sur la liste électorale**. Si vous êtes installés depuis peu à Belmont-Tramonet et que vous n'avez pas encore effectué la démarche, vous devez faire le nécessaire **avant le 31 décembre 2014**.

## URBANISME

La commission municipale reprend le travail d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La révision de notre document communal est nécessaire et devra être effective pour mars 2017, délai de rigueur. Il devra intégrer les nouvelles lois environnementales Grenelle, I et II, la toute récente loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) ainsi que le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) de l'Avant Pays Savoyard, document supra-communal en cours de validation.

## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

**19 octobre** – Boudin à la Chaudière du SOU DES ECOLES

-----

**13 décembre** – Lecture de contes BIBLIOTHEQUE MONTBEL AUTEURS

**14 décembre** – Arbre de Noël du CCAS

**6 décembre** – « Téléthon » :

- . Vente sur commande de pizzas, pains et tartes organisée par l'ASSOCIATION VILLAGE EN FETE
- . Dictée organisée par le CLUB DES AINES RURAUX
- . Animations par les CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES